

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 09/10/2025

2025-10-01 - FINANCES - TARIFS DIVERS : PANIER-REPAS ET LOCATION DU MODULAIRE

Le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

- Prise en charge d'un panier repas au restaurant scolaire : 2 €
- Location du modulaire : 90 €/jour
- Chauffage : 16 €/jour

2025-10-02 -FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET COMMUNE ET N° 1 BUDGET CANTINE

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives suivantes :

1 - DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET COMMUNE

Dépenses de FONCTIONNEMENT		Recettes de FONCTIONNEMENT	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article Chap. - Opération	Montant
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	52,00		0,00
65748 - Autres personnes de droit privé	- 52,00		
TOTAL DES DEPENSES	0,00	TOTAL DES RECETTES	0,00

2 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET CANTINE

Dépenses de FONCTIONNEMENT		Recettes de FONCTIONNEMENT	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article Chap. - Opération	Montant
6561 - Organismes de regroupement	300,00		0,00
62871 - Remboursement à la collectivité de rattachement	- 300,00		
TOTAL DES DEPENSES	0,00	TOTAL DES RECETTES	0,00

2025-10-03 - CSMA - RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Le conseil municipal prend connaissance du rapport retraçant l'activité 2024 de la Clisson Sèvre Maine Agglo ainsi que de ses comptes administratifs.

2025-10-04 - TE44 - MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts de Territoire d'Energie de Loire-Atlantique et de ses annexes.

2025-10-05 - PLU - EVOLUTION DE MODIFICATION POUR MODIFIER L'OAP DE L'ALOUETTE

Le conseil municipal décide de réaliser une modification du Plan Local d'Urbanisme sur deux secteurs afin de permettre la réalisation de projets d'habitat, à savoir :

1. Secteur du Gardouet :

- Modification du zonage Uec vers la zone Ub en vue d'y autoriser des constructions à vocation principale d'habitat
- Création d'un sous-secteur Ubc, créé en vue d'y définir des règles de hauteurs des constructions adaptées au site
- Création d'une OAP pour encadrer les futurs projets.

2. Secteur du Fief de l'Alouette :

- Modification du zonage (réduction de la zone 1AUba au profit de la zone N)
- Modification de l'OAP (pour intégration des protections environnementales qui nécessitent de revoir la programmation)
- Adaptation du règlement écrit de la zone 1AUba

2025-10-06 - RECRUTEMENT D'UN VTA POUR REALISER L'AGENDA 2030 ET VULGARISER L'ABC

Le conseil municipal décide de poursuivre la vulgarisation de l'Atlas de la Biodiversité et de réaliser l'Agenda 2030. Les principales missions sont la mise en œuvre d'actions, telles que la plantation de haies bocagères, l'entretien des landes sèches à bruyère et ajonc, empêcher le développement des espèces exotiques envahissantes, maintenir la présence du Faucon Pèlerin, formaliser l'entretien différencié des espaces verts communaux et continuer à sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver le vivant et animer des ateliers participatifs.